YVELINES – CANTON DE BONNIERES SUR SEINE Élections départementales des 20 et 27 juin 2021

SOLIDAIRE, SOCIAL ET ECOLOGIQUE

YVELINES EN COMMUN



REMPLAÇANT: Lukas TSIPTSIOS

La COVID a transformé notre quotidien, mais a surtout mis en lumière les choix désastreux de nos gouvernants. La crise affecte tous les domaines. Le bilan humain est catastrophique. Le chômage progresse, nombre de revenus baissent, la demande d'aide alimentaire explose.

Face à cela, nous voulons des politiques départementales qui placent l'humain et la planète au cœur de tous les choix, en renforçant les actions sociales, écologiques et la solidarité. Notre département doit se positionner comme un rempart face à la crise. Au plus près de vous et de vos besoins, son action est essentielle pour développer les services publics. Mais cela nécessite des moyens. Or les financements de l'État ne sont pas à la hauteur, et c'est inadmissible!



REMPLAÇANTE: Françoise GRINON

En tant qu'élus de l'union de la gauche, notre premier engagement sera d'assurer un haut niveau de services publics dans tous les domaines, notamment en nous mobilisant contre le désengagement de l'État. Nous lutterons également pour le maintien de l'emploi, le développement des territoires, nous améliorerons les dispositifs de lutte contre la pauvreté et la précarité, mettrons en œuvre des politiques publiques à forte ambition écologique et défendrons la démocratie et l'action citoyenne.

Engagés pour améliorer concrètement votre quotidien, nous serons à vos côtés, dans les mobilisations, où nous défendrons les valeurs d'égalité et de solidarité, de laïcité et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les discriminations.













YVELINES – CANTON DE BONNIERES SUR SEINE Élections départementales des 20 et 27 juin 2021

Nos priorités pour les Yvelines

Pour des politiques de proximité ambitieuses, nous demanderons un remboursement des dettes de l'État et des surcoûts liés à la pandémie auprès de notre département, ainsi qu'une augmentation de ses moyens via des dotations.

1. LA SANTÉ, LA SOLIDARITÉ :

- Soutien aux hôpitaux, maternités et crèches,
- mise en place de Maisons pluriprofessionnelles de santé, avec des aides à l'installation des médecins,
- Création d'espaces de vie pour les personnes en situation de handicap,
- Renforcement des aides aux personnes.

2. LA JEUNESSE:

- Accompagner les jeunes dans leur projet de vie notamment par la lutte contre le décrochage scolaire,
- Augmenter les aides à l'achat de matériel scolaire,
- Participation au financement du permis de conduire, pour tout jeune qui s'engagera auprès d'une association,
- Augmenter et étendre l'aide aux formations volontaires Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) et Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur (BAFD),
- Donner au Conseil départemental de jeunes les moyens de créer des projets utiles au département,
- Renforcer les moyens de l'Aide Sociale à l'Enfance.

3. LES COLLÈGES:

- Mise en place un plan d'équipement et de rénovation des collèges en adéquation avec l'urgence écologique et les risques sanitaires,
- Renforcement des moyens alloués au fonds social des collèges,
- En finir avec la gestion privée du système de restauration scolaire C'Midy pour plus d'égalité,
- Favoriser les circuits courts pour la restauration scolaire, afin de consommer local et bio.

4. OSER L'ÉCOLOGIE:

- Développer les habitats durables,
- Favoriser une meilleure gestion publique de l'eau et des déchets.
- Soutenir la production agricole locale, par la création de groupements de commandes.

5. EMPLOI:

- Améliorer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.
- Soutenir le développement des chantiers d'insertion par l'économie et y associer tous les acteurs,
- Aider les entreprises locales à accéder aux marchés publics.

6. LOGEMENT:

- Construction de logements sociaux de haut niveau,
- Favoriser l'accession à la propriété et la rénovation thermique des logements anciens.

7. PERSONNES ÂGÉES:

- Augmenter la prise en charge des heures d'aide à domicile, et les étendre aux aides au ménage et aux loisirs,
- Porter à 20 % la part des logements adaptés au vieillissement.

8. LA CULTURE :

- Renforcer les aides aux associations, à la création et à la démocratisation culturelle.
- Développer et soutenir les structures et équipements culturels.

9. ÉGALITÉ :

- Lutter contre toutes les formes de discriminations par la mise en œuvre de plans territoriaux avec des moyens dédiés pour les associations,
- Soutenir et créer les organisations qui luttent et accompagnent les personnes victimes de violences,
- Créer une assemblée citoyenne départementale ainsi qu'un droit d'interpellation citoyenne,
- Développer les moyens d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées(MDPH),
- Créer un centre maternel/parental pour accueillir et accompagner les jeunes parents isolés,
- Développer le tourisme de loisir comme l'équitation, la pêche, etc.

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE:

- Mieux entretenir le réseau routier,
- Promouvoir et développer les transports en commun à travers leur gratuité,
- Aménager et entretenir de nouvelles pistes cyclables.

Tout cela nous le ferons pour vous!